

Inscription effectuée le : **2017-10-21 à 16:39**
No de facture : **2017-12-A-01330-595-VARCHER_Alexis**
Objet : **Fête d'anniversaire**

Grimpeur

Nom : VARCHER
Prénom : Alexis
Ddn : 10/12/2007

Anniversaire

Type de fête : Maxi
Date : 02/12/2017
Horaire : 14h00 - 18h00
Participants : 12
Total : 450.-

Représentante légale

Nom rep : Mme
Prénom rep : VARCHER
Courriel : Monica
varcher@cgen.ch
Adresse : 141 route du grand Lancy
Code/Ville : 1213 ONEX
Tél. privé : ---
Tél. pro : ---
Tél. portable : 0763260528
Fax : ---
Remarques : **Ils seraient au Max 12 enfants de 8-10 ans. Le petit frère d'Alexis à 6 ans et nous accompagnerait... est-ce possible? Merci**
Conditions générales : J'ai lu et j'accepte les conditions générales d'Antécimes.

Conditions générales

La séance d'escalade dure 3h.

Ensuite, le mur, sa table et sa fontaine, restent à votre disposition pendant **1h supplémentaire**, pour le gâteau d'anniversaire et l'ouverture des cadeaux.

Le nombre d'enfants est de **12 au maximum**.

La présence d'un adulte est obligatoire durant la séance.

L'encadrement est assuré par 2 personnes, dont un Guide de Haute-Montagne.

Le prix forfaitaire est de 450.- pour une **Maxi-fête** d'anniversaire au mur d'escalade d'Antécimes.

Ce prix comprend : la réservation du mur, l'encadrement, le matériel d'escalade (chaussons et baudriers) et le matériel technique (cordes et systèmes d'assurance).

Le choix d'une séance plus brève ou comportant moins d'enfants ne modifie pas le tarif (si l'option "Mini" vous convient mieux, choisissez plutôt cette dernière).

Pour réserver :

- [Contactez-nous pour vous assurer que la date souhaitée est encore disponible.](#)
- Remplissez le bulletin en indiquant la date et l'horaire souhaités
- Suite à l'envoi de votre inscription, une facture correspondante vous sera adressée avec les coordonnées bancaires qui vous permettront d'effectuer le paiement.
- Vous aurez dès lors **7 jours** pour confirmer cette inscription en effectuant le versement correspondant.
Passé ce délai, l'inscription sera **automatiquement annulée**.
Attention ! Cette période comprend les délais d'enregistrement bancaires pouvant parfois s'étendre jusqu'à 4 jours.

En cas d'annulation après la réservation définitive :

- Plus de 15 jours avant la fête : des frais de 150.- seront retenus sur le remboursement.
- Moins de 15 jours avant la fête : aucun remboursement ne pourra être demandé.
- Moins de 15 jours avant la fête, sur présentation d'un certificat médical : des frais de 150.- seront retenus.